

Taxe de séjour

Tarifs applicables à compter du 01/01/2019

N°	Catégories d'hébergement	Part collectivité	Part surtaxe départementale	Montant par nuit et par personne
1	Palaces	4,00 €	0,40 €	4,40 €
2	Hôtels de tourisme 5 étoiles Résidences de tourisme 5 étoiles Meublés de tourisme 5 étoiles	3,00 €	0,30 €	3,30 €
3	Hôtels de tourisme 4 étoiles Résidences de tourisme 4 étoiles Meublés de tourisme 4 étoiles	2,27 €	0,23 €	2,50 €
4	Hôtels de tourisme 3 étoiles Résidences de tourisme 3 étoiles Meublés de tourisme 3 étoiles	1,45 €	0,15 €	1,60 €
5	Hôtels de tourisme 2 étoiles Résidences de tourisme 2 étoiles Meublés de tourisme 2 étoiles Villages de vacances 4 et 5 étoiles	0,90 €	0,09 €	0,99 €
6	Hôtels de tourisme 1 étoile Résidences de tourisme 1 étoile Meublés de tourisme 1 étoile Villages de vacances 1, 2 et 3 étoiles Chambre d'hôtes	0,80 €	0,08 €	0,88 €
7	Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3, 4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes Emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures.	0,60 €	0,06 €	0,66 €
8	Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes Ports de plaisance	0,20 €	0,02 €	0,22 €
9	Tout hébergement en attente de classement ou sans classement à l'exception des hébergements de plein air	5 %	0,50%	5,50%
<i>Plafond applicable pour la catégorie 9</i>		2,30 €	0,23 €	2,53 €

PERIODES DE PERCEPTION

- du 10 décembre au 30 avril pour la période hivernale
- du 1^{er} juin au 30 septembre pour la saison d'été

EXONERATIONS conformément à l'article L. 2333-31 du CGCT :

- Les personnes mineures
- Les titulaires d'un contrat de travail saisonnier sur la commune
- Les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire
- Les personnes qui occupent des locaux à titre gratuit



Document édité par la mairie d'Hauteluce

☎ 04 79 38 80 31 - 📠 04 79 38 83 50

www.hauteluce.com

contact@mairie-hauteluce.fr